

BAREME D'HONORAIRES



Tarifs applicables au 1 décembre 2023

TRANSACTION VENTE ⁽¹⁾	
Prix de vente	Honoraires TTC ⁽²⁾
▪ Inférieur ou égal à 60 000 €	15 % TTC / minimum de 4 000 €
▪ De 60 001 € à 100 000 €	12 %
▪ De 100 001 € à 200 000 €	10 %
▪ De 200 001 € à 300 000 €	8 %
▪ 300 001 € à 400 000 €	7 %
▪ 400 001 € à 500 000 €	6 %
▪ 500 001 € à 850 000 €	5,5 %
▪ Au-delà de 850 000 €	5 %

(1) Honoraires à la charge du vendeur, sauf stipulation contrainte prévue au mandat. (2) Calculés selon le prix de vente.
En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

HONORAIRES D'ESTIMATION : 200 € TTC

TERRAIN ⁽³⁾	
Prix de vente	Honoraires TTC ⁽⁴⁾
▪ Inférieur ou égal à 150 000 €	12 % TTC / minimum de 3 000 €
▪ De 150 001 € à 300 000 €	10 %
▪ De 300 001 € à 800 000 €	8 %
▪ Au-delà de 800 000 €	6 %

(3) Honoraires à la charge du vendeur, sauf stipulation contrainte prévue au mandat. (4) Calculés selon le prix de vente.

FONDS DE COMMERCE - DROIT AU BAIL OU DROIT D'ENTREE - MURS COMMERCIAUX ⁽⁵⁾	
Prix de vente	Honoraires TTC ⁽⁶⁾
▪ Selon le prix de vente	10 % TTC / minimum de 6 000 €

(5) Honoraires à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contrainte prévue au mandat. (6) Calculés selon le prix de vente.

LOCATION D'HABITATION (vide ou meublées)	
Réglementation de la loi ALUR - décret n° 2014-890 du 01/08/2014	Honoraires TTC
▪ Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail (à la charge du preneur et du bailleur) – Zone non tendue	8 € / m ²
▪ Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail (à la charge du preneur et du bailleur) – Zone tendue	10 € / m ²
▪ Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail (à la charge du preneur et du bailleur) – Zone très tendue	12 € / m ²
▪ Réalisation de l'état des lieux (à la charge du preneur et du bailleur) – Toutes zones confondues	3 € / m ²

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Finansimmo et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.
- Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus.
- L'agent commercial mandataire Finansimmo n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente ou un bail de location.
- Nos honoraires sont exprimés en euros TTC et sont dus :
 - Pour une vente immobilière : à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire
 - Pour une location d'habitation : le jour de la signature du bail de location
- La remise d'une note d'honoraire est obligatoire.